Mon Compte Partenaire vous permet de bénéficier des services proposés par le www.caf.fr





### Vos identifiants de connexion à Mon Compte Partenaire

#### Vous ne connaissez pas votre identifiant de connexion ?

Cliquez sur le lien « Identifiant perdu » : après avoir renseigné votre N° utilisateur (Cf point 4), votre identifiant et votre mot de passe vous seront de nouveau envoyés par courrier ou par courriel

#### Vous avez oublié votre mot de passe ou celui-ci est erroné ?

Cliquez sur le lien « Mot de passe oublié ». Après avoir saisi votre adresse courriel, un nouveau mot de passe provisoire vous sera envoyé.

**Attention** – Si vous ne vous êtes jamais connecté auparavant et que vos identifiant et mot de passe vous ont été envoyés par courrier, cliquez sur le lien « Identifiant perdu ».

### Trouver votre N° d'utilisateur

Votre numéro d'utilisateur se trouve :

- Sur le courrier/courriel envoyé en juillet au moment de la déclaration de loyer ;
- Ou sur les quittances envoyées par courrier

Ce N° d'utilisateur est composé de 14 caractères.

#### Exemple de quittance



### Exemple de courriel





# Créer un utilisateur et l'affecter à un groupe

#### Donner accès à vos collaborateurs en les habilitant au service Offre Bailleurs :

Lorsque vous vous connectez, un ou plusieurs groupes d'habilitations sont déjà créés selon :

- le type de logements dont vous avez la gestion (logements conventionnés et/ou logements privés)
- la zone géographique



3. Renseigner les informations demandées, cocher le ou les groupes d'habilitations nécessaires pour affecter cet utilisateur à un groupe, et cliquer sur « Valider »

Convention sélectionnée : LES OLIV	IERS (état : Validée)	Organisme part	enaire : LES OLIVIERS	
iom : *			Date d'ouverture :	03/06/2019
rénom : *			Date de clôture :	
dresse mail : *				
onfirmer l'adresse mail : *				
éléphone :				
onfirmer le téléphone :				
Sédentaire (possède un poste fixe)				
Itinérant (poste de travail variable)				
	Logements privés			
roupe d'habilitation :				

4. L'utilisateur recevra immédiatement, par courriel, son identifiant et son mot de passe provisoire

L'administrateur pourra **déléguer ses missions** en désignant certains utilisateurs comme responsables d'habilitation.

A titre exceptionnel, vous pouvez remplacer votre administrateur. Pour cela, contactez la Caf.

# Pour plus de détails

Vous pouvez vous référer au **Guide d'habilitation Partenaires** sur le Caf.fr – Espace Partenaires – Rubrique « Accueil Mon Compte Partenaire »

